

Naissances et Décès

Remerciements, À la mémoire, Fiançailles

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier tout ceux et celles qui nous ont aidé à célébrer notre 50^{ème} anniversaire de mariage. Votre présence, vos cartes et appels téléphonique demeureront mémorables. Merci d'avoir fait de cette journée un évènement si spécial pour nous.

Adrien & Jeanne Bohemen

EN MEMOIRE

LOWDEN, Lee - En la mémoire de notre cher fils, décédé le 15 novembre 2001, qui aura toujours une place importante dans nos coeurs. Nous éprouvons toujours de la peine et versons des larmes, mais nous conservons le souvenir de tes éclats de rire.

Profondément regretté par
Maman et Papa, Scott et Ann, et Len

DIPLÔMÉES



Marie-Hélène Legault

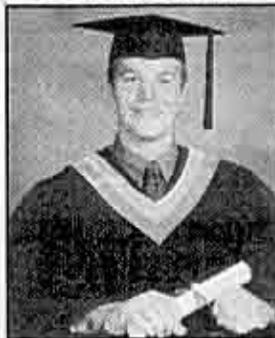


Emmanuelle Nieuwenhof

Deux nouvelles diplômées de l'université de Montréal en Baccalauréat en design intérieur, de la faculté de l'aménagement. Marie-Hélène Legault, fille de Renaud Legault et Gisèle Laforce. Emmanuelle Nieuwenhof, fille de France Droulers et Justin Nieuwenhof de Dundee. Elles travaillent déjà à des projets dans la région.

3211600-121103

DIPLÔMÉ



Benjamin Nieuwenhof

Diplômé du collège MacDonald en technique de gestion d'entreprise agricole.

Benjamin, passionné de génétique, exploitera en association avec son père, leur ferme laitière et grande culture à Dundee.

Sa mère, France Droulers et son père Justin Nieuwenhof lui souhaitent plein de succès.

Collision entre deux véhicules le 23 octobre dernier à Saint-Stanislas-de-Kostka

L'une des trois personnes blessées est décédée

Patrice Laflamme

L'une des trois personnes blessées à la suite d'une collision entre deux véhicules survenue le 23 octobre dernier sur la route 201, tout près de la route 236, à Saint-Stanislas-de-Kostka, est finalement décédée.

Mario Richer, un homme de 35 ans domicilié à Ormstown, a finalement succombé à ses blessures trois jours après l'accident.

D'après les informations obtenues par la Sûreté du Québec, l'accident s'était produit lorsqu'un automobiliste qui circulait en direction sud a aperçu à l'embouchure de la route une autre voiture immobilisée en bordure de la chaussée. Croyant qu'il s'agissait d'un véhicule en panne, il s'est aussi arrêté et a fait marche arrière. À ce moment, une

autre automobile avec deux personnes à son bord n'avait pas remarqué la présence de l'autre véhicule qui venait de s'immobiliser et l'a frappé par derrière.

Le choc fut tel que M. Richer s'est retrouvé coincé dans sa voiture pendant une trentaine de minutes. Les unités de secours furent appelées sur les lieux et il a fallu recourir aux pinces de décarcération pour sortir l'individu de l'habitacle de son véhicule. Il avait alors subi des blessures graves qui ont nécessité son transport au centre hospitalier régional du Suroît à Valleyfield.

Les deux passagers de l'autre véhicule ont pour leur part été blessés légèrement.